



## Coup d'arrêt à l'acte I

Il y a 18 mois le gouvernement proclamait que les retraités étaient aisés, une génération dorée à laquelle il était urgent de faire les poches, en augmentant la CSG et en désindexant les pensions.

Un an et demi plus tard, M. Macron a dû mettre un peu d'eau dans son vin avec un retour en arrière partiel sur la CSG et une ré-indexation programmée des retraites.

Le MEDEF a dû faire la même marche arrière sur les retraites complémentaires.

Des reculs à mettre au crédit des retraités, de leur mobilisation dans les journées d'actions intersyndicales et au sein des gilets jaunes.

Ensemble, nous avons désamorcé la campagne sur les privilèges des retraités et pour partie stoppé l'offensive contre nos droits et notre pouvoir d'achat.

### Pourtant, on reste loin du compte.

Beaucoup n'ont pas récupéré leur CSG, la ré-indexation n'est que progressive et ne rattrape pas le retard accumulé alors que nous aurions besoin d'une véritable revalorisation des pensions.

Sans parler de la scandaleuse augmentation de 5,9 % du tarif réglementé de l'électricité, qui va grever notre budget, qui n'a aucune justification, et comme seul objectif de donner un créneau juteux aux groupes privés de distribution d'énergie.

## L'acte II n'est pas joué

Après le grand débat et les élections européennes, l'acte II du quinquennat, annoncé par M. Macron démarre très fort avec les annonces de suppressions d'emplois à Général Electric Belfort, Ford, Ascoval ...

Pourtant, la résistance se poursuit et s'enracine dans plusieurs secteurs. Ainsi, on compte plus d'une cinquantaine d'hôpitaux, de Lariboisière à Lons le Saulnier, où médecins et soignants sont en lutte pour obtenir des conditions de travail convenables, qui permettent de prendre en charge les patients dans de bonnes conditions.

Alors que le FMI (Fonds monétaire international) vient une nouvelle fois de donner ses consignes de réduction des dépenses publiques, un des enjeux majeurs des prochains mois sera, à n'en pas douter, la « réforme » des retraites.

Le 20 juin des représentants des 9 organisations de retraités CGT-FO-CFE/CGC-FSU-CFTC-Solidaires-UNRPA-FGR/FP-LSR iront porter nos exigences à la présidence de la République et au gouvernement.

Localement, nous nous donnons rendez-vous jeudi 20 juin à 10H au Pied des Gouttes (Leclerc Montbéliard) pour faire connaître cette initiative et rappeler nos revendications.

## 6 mai : Une rencontre utile à la CARSAT

Une délégation de notre section a été reçue à Dijon par le président et le directeur de la CARSAT, suite aux problèmes de dématérialisation des demandes de retraite. Principalement pour celles et ceux qui ne maîtrisent pas l'informatique ou ne sont pas équipés.

Les responsables de la CARSAT reconnaissent la réalité du problème, et indiquent qu'une cinquantaine de cas font l'objet d'un recours devant la Commission de Recours Amiable, auxquels il faut ajouter le nombre inconnu des personnes qui se sont fait piéger mais n'ont pas fait de recours.

**La CARSAT modifie les formulaires pour qu'ils soient plus explicites et évitent de nouveaux problèmes. Un succès !**

Mais pour ceux qui ont perdu 2 mois de retraite, à cause des anciens formulaires inadaptés, seule une décision du tribunal autorisera la CARSAT à les indemniser. Nous poursuivons donc nos démarches devant le TGI



## 9 mai : pour des services publics de qualité et de proximité



Alors que les actions se poursuivent dans les hôpitaux contre le sous-effectif, dans l'éducation nationale contre la réforme Blanquer, c'est l'ensemble des salariés de la fonction publique qui étaient appelés à manifester dans l'unité le 9 mai pour s'opposer aux 120 000 suppressions d'emplois programmées par le gouvernement.

Comme usagers, les retraités étaient nombreux dans la rue pour apporter leur soutien et exiger des services publics de qualité et de proximité,

Photo de la manifestation aire urbaine organisée à Belfort

## Débat sur la réforme des retraites

Le 10 mai, l'Atelier organisait avec la participation de militants CGT, FO et FSU un débat sur la réforme des retraites et les dangers d'un système par points :

- ✓ Alors que le passage des 10 aux 25 meilleures années a déjà provoqué une baisse importante, la prise en compte de toute la carrière pénaliserait encore plus les futures retraites.
- ✓ L'individualisation des points amènerait la mise en cause des systèmes solidaires en cas de chômage, d'invalidité, de veuvage (reversion)
- ✓ La possibilité pour le gouvernement d'augmenter le prix d'achat du point lui permettrait de réduire le nombre de points acquis avec un même salaire, laissant pour seul choix de partir avec une misère ou de crever au boulot, sans qu'il soit nécessaire de bouger l'âge légal de départ.
- ✓ La possibilité pour le gouvernement de baisser la valeur du point, comme cela a été le cas en

Suède, lui permettrait de baisser toutes les retraites, y compris les retraites actuelles.

La prétendue égalité (un euro cotisé procure le même droit à chacun) revient à reproduire en retraite les inégalités de la vie active et en réalité à les aggraver car l'espérance de vie d'un ouvrier est inférieure de 7 ans à celle d'un cadre !



## Au programme des prochaines semaines

### **Mardi 11 juin : de 1968 à 2019 contre les violences policières**

Comme chaque 11 juin, nous nous retrouverons à 16H15 face à la Succursale, au square Dagnaux de Montbéliard, à la plaque commémorative qui honore les ouvriers tués ou blessés par les CRS le 11 juin 1968.



Ce n'est pas de l'histoire ancienne. Aujourd'hui comme hier, quand le pouvoir se sent menacé, la répression fait partie de son arsenal.

- ✓ Ces derniers mois, les interventions policières contre les rassemblements de gilets jaunes avec l'utilisation massive des LBD et des grenades GLI-F4 ont mutilé de nombreux manifestants.
- ✓ Le 1<sup>er</sup> mai à Paris, c'est le cortège CGT qui a été chargé et gazé à 3 reprises et sans raison par les forces dites de l'ordre.

### **Lundi 17 juin manifestation à Genève pour le respect des droits partout dans le monde**

La situation des salariés n'est pas brillante sur cette planète : travail des enfants, absence de contrat de travail, conditions de travail effroyables, salaires de misère, négation du droit de grève et des droits syndicaux ...

Pour le 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'OIT (Organisation internationale du Travail) une manifestation pour la défense des droits humains partout dans le monde est organisée devant le siège des Nations Unies à Genève.

La CGT y participe aux côtés de syndicats de nombreux pays.

Un bus partira à 7H du Champ de Foire de Montbéliard. Retour dans la soirée. Chacun apporte son casse-croûte et une pièce d'identité (pour passer la frontière).

Si vous pouvez participer, inscrivez-vous auprès de Jean-François KIEFER (06 80 66 55 98).

### **Balade et théâtre : Deux sorties sympa**

#### **Jeudi 8 aout**

#### **au Théâtre du Peuple de Bussang**

Nous assisterons à 15h à la représentation d'une pièce : "La vie est un rêve" dans ce théâtre original, créé en 1895 par Maurice Pottecher et classé monument historique.

Le tarif est de 15 euros par personne.

Chacun apporte son casse-croûte pour le repas de midi dans le parc du théâtre (photo ci-contre)

Les inscriptions et paiements se feront lors de la réunion de notre collectif-retraités jeudi 27 juin.

Pour ceux qui ne pourraient pas venir à cette réunion, inscriptions auprès de Daniel Martin, 1 impasse Japy 25550 BAVANS accompagné d'un chèque de 15 euros à son ordre.

Départ pour tout le monde à 8h30 du parking de la piscine à Sochaux.

Pour éviter la route tortueuse du Ballon d'Alsace, nous passerons par la vallée de Thann, avec un arrêt à Urbès pour découvrir une curiosité !

**De belles surprises en perspectives !**



#### **Mardi 25 juin.**

#### **Balade dans la vallée du Dessoubre**

2 h ½ de promenade au départ de Cour St Maurice. Repas de midi tiré du sac dans un chalet (possibilité de faire des grillades) accessible en voiture pour ceux qui ne marchent pas

Départ à 8h du parking de la piscine à Sochaux pour les marcheurs, 11h pour les autres.

Inscriptions auprès de Nelly 06 87 64 25 83 (laissez un message) ou [nellynicod@yahoo.fr](mailto:nellynicod@yahoo.fr)

## Préparation du 30<sup>ème</sup> anniversaire de 89

Comme indiqué dans notre « Courrier des retraités » n°51 du mois de mars, nous préparons une initiative à l'occasion du **30<sup>ème</sup> anniversaire de la grève de septembre/octobre 1989 à Peugeot Sochaux et Mulhouse.**

**Cette initiative aura lieu le dimanche 22 septembre à La Filature à Audincourt.**

- ✓ L'occasion pour ceux qui ont vécu cette grève de 6 semaines ou qui l'ont soutenue de se retrouver en famille dans une ambiance chaleureuse et fraternelle en partageant les souvenirs de moments inoubliables.
- ✓ L'occasion pour les autres de découvrir un grand mouvement social qui a marqué notre région et pour tous de s'interroger sur les luttes actuelles et à venir.

### Au programme

- 11H : Pot d'accueil. Inauguration de l'exposition
- 12H : Repas tiré du sac (chacun apporte son pique-nique et sa boisson). Projection du diaporama de photos. Café et bière au bar.
- 14H : Projection du film-montage inédit
- 15 H : Chorale

### On compte sur vous !

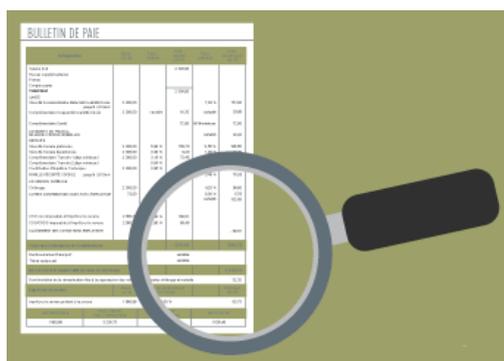
- ➔ Nous recherchons encore des photos et cassettes vidéos notamment les journaux télévisés de l'époque.
- ➔ Et pour réussir ce rendez-vous, il faut que chacun en parle autour de lui et reprenne contact avec les anciens copains perdus de vue

## Congés-seniors : Attention à vos jours d'ancienneté !

Quand on part en congé-senior, l'avenant au contrat de travail précise que pendant la période de dispense d'activité, on n'acquiert plus de congés payés annuels. Les jours acquis avant sont payés dans le solde de tout compte.

Donc pour avoir droit aux jours d'ancienneté prévus par la Convention Collective, le salarié en congé-senior doit remplir 2 conditions

- 1) Avoir acquis, au moins en partie, des congés payés pour l'année. C'est-à-dire être parti en congés senior après 1<sup>er</sup> juin de l'année précédente.
- 2) Etre encore aux effectifs le 1<sup>er</sup> juin, c'est-à-dire ne pas être passé en retraite.



Exemple : si je suis parti en congé-senior en août 2017, j'ai commencé à acquérir des congés payés 2018. Si je suis encore aux effectifs (pas encore en retraite) en juin 2018, j'ai droit à mes congés d'ancienneté 2018.

Pendant longtemps, l'application de cette règle n'a pas posé de problème, et les congés d'ancienneté acquis pendant la 1<sup>ère</sup> année de congé-senior étaient payés dans le solde de tout compte.

Mais aujourd'hui, PSA ne respecte plus cette règle et ne paye plus les congés d'ancienneté qui sont dus. Nous avons donc engagé un recours.

Si vous êtes concernés ou si vous avez un doute, n'hésitez pas à nous contacter.

## A noter sur votre agenda

- **Mardi 11 juin** : Commémoration du 11 juin 1968 à 16H15 Square Dagnaux (face ARS Montbéliard)
- **Jeudi 13 juin** : Groupe Histoire/Mémoire à 15H UL d'Audincourt
- **Lundi 17 juin** : Manif Genève. Départ du bus à 7H Champ de Foire
- **Jeudi 20 juin** : Tract retraites 10H Leclerc Montbéliard
- **Mardi 25 juin** : Balade dans la Vallée du Dessoubre
- **Jeudi 27 juin** : Réunion du collectif retraités à 14H à Sochaux

